

## **L'an deux mille vingt et le vingt-sept juillet à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.**

Absents excusés : DARZACQ Christophe, PLAÏNO David, DATOLA Murielle.

Mr le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de modifier l'ordre du jour :

- En enlevant le point « dossier FEC », déjà examiné lors de la réunion précédente,
- En remplaçant « aménagement d'un skate park » par « occupation des salles communales »

Le conseil municipal accepte.

Le compte-rendu de la réunion du 2 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

### **I - INFORMATIONS DIVERSES**

#### ➤ C.C.C.T. :

- L'installation du nouveau conseil communautaire s'est déroulée le 15 juillet.
  - o Présidente : Pascale REQUENNA
  - o 1<sup>er</sup> vice-président : Pascal BEAUMONT → Tourisme
  - o 2<sup>ème</sup> vice-président : Gilbert LANNE → Développement économique,
  - o 3<sup>ème</sup> vice-président : Michel PRUGUE → Finances,
  - o 4<sup>ème</sup> vice-président : Jean LAFFITTE → Voirie,
  - o 5<sup>ème</sup> vice-président : Arnaud TAUZIN → Habitat,
  - o 6<sup>ème</sup> vice-président : Dominique CAZAUBIEILH → PLUI-aménagement numérique
  - o 7<sup>ème</sup> vice-président : André PASSICOS → Mutualisation-travaux-bâtiments,
  - o 8<sup>ème</sup> vice-président : Frédéric LAFITTE → Santé-innovation sociale,
  - o 9<sup>ème</sup> vice-président : Geneviève LAFARGUE-ANACLET → Action sociale-séniors-administration générale,
  - o 10<sup>ème</sup> vice-président : Aimée LABORDE → Enfance-jeunesse-sports-traditions,
  - o 11<sup>ème</sup> vice-président : Gilles COUTURE → Culture-valorisation patrimoniale,
  - o 12<sup>ème</sup> vice-président : Jean-Jacques DEHEZ → Environnement-mobilité-déchets de venaison-chiens errants-bornes de charge électrique
- Réunion du 23/07.
  - o Composition des commissions : seuls des délégués communautaires et des suppléants peuvent en faire partie, ce qui ne contribue pas à renforcer le lien communes-communauté de communes et nous prive certainement de compétences.
  - o Election et désignation des délégués aux différentes structures intercommunales.
  - o Taux de fiscalité maintenus.
  - o Exonération des 2/3 de la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.) pour 34 entreprises de la communauté de communes.
- SIVU des écoles du Tursan
  - o Rentrée scolaire. Vu l'évolution de la pandémie, conditions incertaines. Les élèves de l'école des arènes continueront à se restaurer à la salle polyvalente avec des repas élaborés à l'EHPAD et ce, au moins jusqu'aux vacances de

novembre.

- o Travaux dans la cour de l'école de la Tour. Pas de travaux cet été ; un groupe de travail avec des représentants de la commune, du SIVU des écoles, les enseignantes, des parents, et l'association Jardiéval sera mis en place pour réfléchir à une solution alliant l'intérêt des élèves et l'intérêt touristique de la commune.

➤ A.C.C.A.

- o Mr Jean (dit Philippe) CARRÈRE a quitté la présidence de l'association après 19 années. Il a été remplacé par Tony BRÈTHES. Mr CARRÈRE sera mis à l'honneur à l'occasion des prochains vœux.

**II - COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Le Code général des impôts stipule qu'une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune lors de chaque renouvellement des conseils municipaux et que la durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal. Elle a un rôle central dans la fiscalité directe locale. Elle est composée du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission et de 6 commissaires titulaires et 6 suppléants pour les communes de moins de 2 000 habitants. Le conseil municipal doit établir une liste de vingt-quatre contribuables, le Directeur des Services Fiscaux désignant les commissaires titulaires et suppléants dans cette liste.

Le conseil municipal établi une liste de 24 contribuables.

**III - COMMERCES**

➤ Nouveaux commerces :

- o Une vente à emporter de produits thaï au 56 place de l'Hôtel de Ville, depuis quelques semaines,
- o Une quincaillerie au 36 place de l'Hôtel de Ville, à partir du 4 août 2020.

➤ PROXI SUPER :

- o Rayon presse : fin août,
- o Demande de débit de tabac : affaire en cours,
- o Demande d'installation d'un photomaton sous les couverts. Par 10 voix contre et 2 abstentions le conseil n'est pas favorable. En effet, cet élément porterait atteinte à l'harmonie des couverts, réduirait l'espace utilisable pour les manifestations et, éventuellement, est susceptible d'entraîner d'autres demandes de distributeurs automatiques (pain, boissons,...)

**IV - CONVENTIONS DIVERSES**

➤ Conventions avec le CDG40.

- o Mise à jour du **Plan Communal de Sauvegarde** (P.C.S.) et du **Document d'Information Communal** sur les **Risques Majeurs** (D.C.R.I.M.). Par délibération du 30 mai 2014, le conseil municipal avait décidé de signer une convention avec le CDG40 pour la réalisation du PCS de Geaune. Ce document doit être mis à jour en fonction de l'évolution de la réglementation, des indications portées qui sont à modifier,... Mr le Maire présente une nouvelle convention. Le conseil municipal approuve les termes de la convention et autorise Mr le Maire à la signer avec le CDG40.

- o Groupement de commandes produits Covid-19. Suite à la pandémie le CDG40 propose de mettre en place un groupement de commandes pour la fourniture de divers matériels, équipements et produits d'hygiène et de protection. Vu les termes de la convention, le conseil municipal accepte d'adhérer à ce groupement et autorise Mr le Maire à signer tout document s'y rapportant.

## **V - PLAN DE RÉFÉRENCE**

La présentation à la population, initialement prévue juste après les élections municipales, soit en avril, aura vraisemblablement lieu le samedi 29 août.

## **VI - OCCUPATION DES SALLES COMMUNALES**

Pendant la période d'état d'urgence sanitaire, il faut :

- Revoir le règlement intérieur pour préciser les modalités d'utilisation et l'afficher,
- Afficher également in situ, les mesures d'hygiène et de distanciation,

En ce qui concerne plus spécifiquement la salle de sports, une réunion aura lieu le mercredi 5 août à 19 h 00 avec les dirigeants de l'Elan Tursan Basket, des élus de St-Loubouer et de Geaune.

## **VII - TOUR DES COMMISSIONS**

- Cadre de vie « non bâti ».
  - o Entrée nord du bourg par la RD80. Compte-rendu des mesures de vitesse et du comptage des véhicules : peu de trafic et vitesse moyenne « raisonnable » dans la grosse majorité des cas.
    - Faire installer quand même un radar pédagogique pour voir son efficacité,
    - Prévoir de mieux matérialiser le carrefour,
    - Prévoir un aménagement piéton a minima.
  - o Entrée ouest du bourg par la RD2.
    - Comptage en cours,
    - Il faudra bien étudier l'emplacement de la chicane.
  - o Jardins partagés. Le concept a du mal à faire des émules et peu de personnes s'y impliquent.
    - Celui situé sur la place de l'Hôtel de ville sera enlevé,
    - Celui face à la piscine devra être mieux entretenu. Un projet de collaboration avec l'école des arènes semble intéressant. Le cabanon est bientôt achevé.
- Développement durable.
  - o Suite à la réunion du 9 juillet, un tableau d'idées a été élaboré : chaque conseiller doit les prioriser pour la prochaine réunion.
  - o Des fiches éco-citoyennes seront également élaborées et diffusées via les différents outils de communication. Fréquence à fixer : 2 par mois ?
- Communication.
  - o De belles satisfactions :
    - La page Facebook bien alimentée avec, notamment les zooms sur les commerces,

- Le site régulièrement mis à jour par Jean-Michel, Denis et Xavier,
  - Le travail de promotion du gîte dans un 1<sup>er</sup> temps, puis du camping.
- o Prochain « Petit geaunois » : mi-septembre.

#### VIII - DIVERS

- 1) SYDEC.
  - a. Enfouissement des réseaux électriques et téléphone. Le point sur les réseaux du bourg restant à enfouir a été réalisé le 23 juillet avec un agent du SYDEC. Devis à suivre puis priorisation à établir.
  - b. Pierre FLOUS, délégué, fait un rapide compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le vendredi 17 juillet à Coudures.
- 2) Tour des Landes. Réunion préparatoire le vendredi 7 août à 14 h 00.
- 3) Vente du bâtiment Cons à la ZA du Bas. Il sera mis aux enchères pour la 2<sup>ème</sup> fois le jeudi 10 septembre.
- 4) Travaux pluvial. La tranchée à l'arrière de la propriété Dussarat, rue de la Poste, sera terminée cet été.
- 5) SYDEC. Moustique tigre. A la demande de l'Agence Régionale de Santé, Frédéric SERRES, est volontaire pour être référent communal.
- 6) Distribution de documents. Dans le cadre de leurs missions, les conseillers municipaux pourront être amenés à distribuer des documents, mais seulement des documents émanant de la Mairie (« Petit Geaunois, ... »)
- 7) Prévention Routière. Possibilité de candidater pour le label « village prudent ». Frédéric SERRES suit le dossier.

La séance est levée à 21 h 30.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles

LACOSTE Gilles

FLOUS Pierre

ARRAGON Dominique

DUFAU Sandrine

SERRES Frédéric

BAILLET Jean-Michel

DARZACQ Christophe Excusé

LOCHE Benoît

PLAÏNO David Excusé

SALLET Marie

CUPILLARD Hélène

THIBAUT Céline

DATOLA Murielle Excusée

CONVERSET Félicie